

Tableau récapitulatif des décisions d'attribution de plans de chasse individuels **RECOURS Lièvre - Campagne 2021/2022**

Dans le cadre des pouvoirs qui lui sont conférés par les articles L.425-6 à L.425-13 et R.425-1-1 à R.425-17 du code de l'environnement, le Président de la Fédération des Chasseurs de Loire-Atlantique a pris les décisions individuelles d'attributions de plans de chasse suivantes :

Numéro de la décision	Unité de gestion	Demandeur et Matricule	Commune principale du territoire de chasse concerné	Nombre
441310 R 02	NE-01	MARTIN CLAUDE 441310	FERCE	0
440063 R 02	NO-08	ORAIN Ludovic 440063	CAMPBON	25
440140 R 02	NO-09	PERRAIS Rémi 440140	DREFFEAC	0
441407 R 02	NO-09	GOURLEZ DE LA MOTTE Charles 441407	GUENROUET	1
441218 R 02	NO-09	TILLARD Daniel 441218	GUENROUET	0
440739 R 02	NO-12	BOUGET Gilbert 440739	DERVAL	1
440144 R 02	NO-14	TESSIER JEAN-LUC 440144	FAY-DE-BRETAGNE	2
440661 R 02	NO-16	LE GOUAIS Pierre 440661	ST-ETIENNE-DE-MONTLUC	2
440310 R 02	S12	GANUCHAUD Christophe 440310	LA PLANCHE	0

Le Président,



Dany ROSE